

Plan de relance pour la filière du livre

## AIDE A LA MODERNISATION DES LIBRAIRIES

NOM COMMERCIAL DE LA STRUCTURE (et raison sociale si différente du nom commercial) :

STATUT COMMERCIAL :

N° SIRET :

Afin d'accompagner les librairies indépendantes, réseau dense de professionnels, qui sont le poumon économique de la chaîne du livre, à poursuivre leurs investissements de modernisation, l'Etat mobilise des fonds pour leur permettre de moderniser leurs équipements.

#### CRITERES D'ÉLIGIBILITE

Être une librairie indépendante réalisant un **CA annuel inférieur à 150 000 €**

OU

Être une librairie indépendante réalisant un CA annuel supérieur à 150 000 € **SI le coût HT cumulé du ou des projets est inférieur à 20 000 €**

Les autres librairies déposeront leur dossier d'aide à la modernisation via le portail numérique des demandes d'aides sur le site du CNL:<https://centrenationaldulivre.fr/aides-financement/aide-pour-la-modernisation-des-librairies>.

Sont éligibles les personnes morales qui remplissent les conditions cumulatives suivantes :

- Être une société commerciale à capitaux privés ou une entreprise en nom personnel ;
- Être gérée en exploitation directe et ne pas faire l'objet de franchise couvrant l'activité de librairie ;
- Exploiter un ou des établissement(s) ouvert(s) à l'année et accessible(s) à tout public ;
- Être une librairie indépendante, au sens où l'actionnaire ou associé majoritaire est directement impliqué dans le fonctionnement de la librairie et participe au financement du projet. Le responsable du magasin, s'il n'est pas actionnaire ou associé majoritaire, dispose d'une autonomie totale dans la constitution de son assortiment et dans le recrutement et la direction du personnel ;
- Être une librairie généraliste ou une librairie spécialisée en arts, bande dessinée, jeunesse, littérature, religion, sciences humaines et sociales, sciences et techniques, et/ou voyage ;
- Avoir au moins un an d'activité pour la librairie considérée (i.e. un exercice comptable clôturé d'au moins 12 mois) ;
- Réaliser un chiffre d'affaires en vente de livres neufs représentant plus de 50% du chiffre d'affaires total hors taxes de l'établissement ;
- Ne pas faire l'objet d'une procédure collective
- Respecter la loi sur le prix unique du livre (loi du 10 août 1981), la législation relative à la commercialisation des livres, notamment la loi sur le droit de prêt (loi du 1er août 2003).

## PROJETS :

Sont éligibles les projets qui remplissent les conditions suivantes :

- Être un projet de modernisation de librairie (cf. objet de l'aide détaillé infra) ;
- Représenter un coût global inférieur à 20 000 € hors taxes.

## MONTANT :

Montant susceptible d'être accordé

70% d'aides publiques, tous financeurs confondus, par rapport au coût du projet.

## Dossier à compléter :

- Lettre de demande, à l'attention du directeur de la DRAC, précisant l'objet et le montant de la subvention sollicitée ;
- Fiche DRAC de renseignement ci-dessous complétée ;
- Description du projet ;
- Budget prévisionnel de l'opération, accompagné des devis ;
- Plan de financement faisant apparaître tous les prêts et subventions sollicités ;
- Bilan financier et comptes de résultat du dernier exercice.
- RIB, extrait Kbis et numéro SIRET.

## Formulaire de demande 2020

N° SIRET (14 chiffres) : .....

Année de création : .....

Année de reprise : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. : ..... Fax : .....

Courriel : .....

Site Internet : .....

Permet-il la vente en ligne ? :  Oui  Non

Adresse de correspondance (si différente) : .....

Tél. : ..... Fax : .....

Courriel : .....

### Personnes référentes

Représentant.e légal.e (nom du ou de la directeur.trice ou gérant.e) : .....

Tél. mobile : ..... Courriel : .....

Personne chargée du dossier (nom et qualité) : .....

Tél. mobile : ..... Courriel : .....

La librairie est-elle ? *Cocher la ou les cases correspondantes*

Généraliste

Spécialisée, précisez : .....

Presse

grossiste

papeterie

Label LIR

Label LR

(si oui, année d'obtention)

Surface totale : ..... dont ..... m<sup>2</sup> affectés à la vente de livres

Nombre de références en stock (au dernier inventaire) : .....

Nombre de volumes en stock (au dernier inventaire) : .....

### Personnels actuels

Statut du ou de la gérant.e (indiquez si il ou elle est salarié.e ou non) : .....

Nombre de salarié.e.s affecté.e.s à la vente de livre (ETP) : .....

Frais de personnel en % du CA : .....

Autres salarié.e.s ponctuel.le.s : .....

Stagiaires ou apprenti.e.s : .....

CA total (dernier bilan HT) : ..... €

Résultat net dernier bilan : ..... €

Part du CA « livres » au sein du chiffre d'affaire total (HT) : ..... €

• CA autres produits :

◦ dont presse : ..... €

◦ dont papeterie : ..... €

◦ dont jeux / jouets Part des ventes à terme au sein du CA livre : ..... €

Propriétaire/Locataire des murs de la librairie (rayer la mention inutile)

Si locataire, loyer annuel : ..... Rapport loyer / CA : ..... %

La librairie a-t-elle reçu des aides du CNL en 2020 ?  Oui .....  Non

La librairie est-elle éligible aux dispositifs nationaux du CNL ?  Oui  Non

Aides publiques obtenues les années précédentes (préciser le montant et l'objet)

En 2020

En 2019

En 2018

## Présentation du projet :

Résumé du projet (en quelques lignes) : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Les objectifs du projet (en quelques lignes) : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Le contenu du projet : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Le public visé : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Les moyens mis en œuvre pour le projet (outils, démarches) : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Le rétroplanning du projet : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Autres informations pertinentes que vous souhaitez indiquer :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

### Budget de financement prévisionnel du projet (un budget par projet)

Merci de renseigner les deux colonnes : « Charges » et « Produits ». Les deux colonnes doivent être équilibrées. Dans les charges, tous les montants doivent être indiqués en HT. Pour chaque dépense un devis doit être joint.

Intitulé du projet :

CHARGES	Prévision HT	PRODUITS	Prévision
TOTAL DES CHARGES PRÉVISIONNELLES (2)		TOTAL DES PRODUITS PRÉVISIONNELS	

### Budget récapitulatif du ou des projets

La demande concerne :

Nature détaillée de la demande ( en investissement ou fonctionnement ) (max. 70 %)	Montant HT	Montant TTC	Aide maximum pouvant être demandée
	Montant HT	Montant TTC	Aide demandée
<b>TOTAL DE LA DEMANDE</b>			

- L'aide de la DRAC ne peut excéder 70 % du coût du projet (que ce soit pour les volets investissement ou fonctionnement ;
- Le projet ne doit pas comporter plus de 70 % de financement public ;
- Les aides ne pouvant être rétroactives, le projet ne peut être démarré avant que le demandeur ait pris au moins contact avec la DRAC ;
- Le ou la bénéficiaire d'une aide s'engage à fournir tout renseignement utile à l'évaluation de l'impact de l'accompagnement dont il ou elle aura bénéficié.

Aide à l'investissement pour la modernisation de la librairie

Pour cette demande, merci de joindre tous les devis

Aide portant sur l'amélioration des espaces de vente et de travail liés au livre : agencement intérieur et extérieur, rénovation, extension ou déménagement et modernisation (honoraires et études compris), achat de mobilier, matériels, équipements liés à l'activité de la librairie

Aide portant sur l'amélioration de l'équipement informatique : achat de matériel informatique, de logiciel de gestion (uniquement la 1ère année d'abonnement) et outils liés à l'activité de la librairie.

*NB : que la mise en place d'une solution de vente en ligne n'est éligible dans le cadre de cette aide QUE s'il s'agit d'une plateforme mutualisée de libraires, et non pour un site marchand « individuel ». En effet, l'Etat consacre une part des budgets exceptionnels de son plan de relance en faveur des librairies au développement des plateformes mutualisées.*

MONTANT SOLLICITÉ : ..... €